

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale

Epreuve matière : Cas pratique

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Espace.

Direction générale de la Recherche
et de l'innovation

Affaire suivie par : xx

iii

le xx, à xx

Note à l'intention
du Directeur

Objet: des métiers du secteur spatial.

Référence : - Code de la recherche

- Circulaire du ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
et de l'Espace, du 31 octobre 2025.

En 2019, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord a déclaré
l'espace comme le cinquième milieu d'opération. Dans un contexte
de congestion de l'espace par la prolifération des satellites, la
France a décidé de créer un nouveau ministère, le Ministère de
l'Espace, le 30 octobre 2025, qui sera sous l'autorité
du Président de la République. Les objectifs de ce nouveau

1.18..

ministère sont ; de répondre aux besoins d'une Gouvernance spatiale française clarifiée ; pour être collectivement à la hauteur des défis, de compétitions internationales, de disruptions technologique. De plus, il faut porter les dimensions de la politique spatiale française avec les autres ministères, pour creuser des compétences techniques. Enfin avoir une autonomie stratégique européenne en matière spatiale. Dans ce contexte, vous avez souhaité que je porte à votre attention tout d'abord, la stratégie spatiale française et les principales priorités européennes (I). Puis la présentation du Commandement de l'espace (II). Enfin, la présentation du Centre national d'Etudes Spatiales (CNES) (III).

I - Les stratégies spatiales.

Dans un contexte d'espionnages et de menaces spatiale, des stratégies ont été mises en place, d'un côté nationale (A) et de l'autre européenne (B).

A) la stratégie spatiale française 2025-2040.

En effet, le Président de la République a rappelé, l'espace n'est plus seulement un champ d'exploration, mais de souveraineté, d'innovation et de sécurité. C'est maintenant un domaine de conflictualité. Ainsi, une nouvelle stratégie se met en place, pour tracer une trajectoire claire pour 2040. c'est un projet qui rassemble la souveraineté, la science et la connaissance, de coopération et de paix. La France dispose d'atout pour fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés, par une "équipe France du spatial".

L'objectif est de garantir la souveraineté française et européenne en matière spatiale, d'ici 2040, par cinq piliers: 2. / 3.

Pilier 1: Garantir un accès autonome, durable et stratégique à l'espace. Cette autonomie repose sur la maîtrise complète de la chaîne de lancement. Ainsi suppose la poursuite de l'exploitation d' Ariane 6. Il faut préparer le futur à l'accès à l'espace, en se fondant sur la réutilisation, la propulsion à bas coût et la motorisation à forte poussée.

Pilier 2: Agir en faveur d'une économie spatiale européenne intégrée et compétitive: par la consolidation de filière satellitaire intégrée et compétitive, valoriser la donnée spatiale par une politique nationale des données spatiales, et développer une politique nationale des compétences spatiales.

Pilier 3; Renforcer la sécurité, la défense et la résilience des systèmes spatiaux: par la stratégie nationale de résilience des infrastructures spatiales critiques. Il sera également renforcé les capacités spatiales militaires depuis l'espace et les capacités de surveillance de l'espace. Ainsi, qu'une capacité nationale de défense active dans et vers l'espace.

Pilier 4; Porter une ambition scientifique et d'exploration à la hauteur des enjeux: la France contribuera aux science de la Terre depuis l'espace, et poursuivra une politique dans les sciences de l'Univers.

Pilier 5; Affirmer une stratégie internationale intégrée, au service des intérêts français et européens: la France porte une ambition réglementaire active pour un usage sûr, sécurisé et durable de l'espace. Elle clarifiera la gouvernance spatiale européenne et développera des coopération extra-européenne ciblées.

Cette stratégie est financée à 4,2 milliards d'euros.

b) la stratégie spatiales européennes.

Les priorités européennes en la matière se porte sur l'ESA (l'Agence spatiale européenne), qui constitue l'accès à l'espace pour l'Europe. L'ESA permet de façonner les activités de développement des capacités spatiales européennes. Cette organisation internationale élabore le programme spatial européen. Ainsi, l'ESA constitue un outils majeur pour une Europe souveraine et compétitive

en matière spatiale. De ce fait, son budget a été augmenté. Les ministres européens ont validé un budget record de 22,1 milliard d'euros pour l'ESA, ce qui fait de ce soutien financier 99% de l'objectif budgétaire. En effet, ce soutien financier permet de contribuer à un programme scientifique obligatoire pour les États membres, de renforcer l'accès autonome à l'espace et l'usage civil et de défense non agressive.

Après l'ESA, l'une des autres priorités européennes est l'exploration spatiale humaine. Dans ce domaine reçoit un financement moins important mais permettent d'avoir trois places pour les astronautes autour de la lune par les programmes Gateway et les missions Artemis.

II - Le Commandement de l'Espace (CDE)

La création du CDE est dû à un contexte internationale spatiale (A), de menace et de défense. Ainsi, comprend des missions pour combattre et défendre les intérêts spatiaux (B).

A - Le contexte de menace

Le CDE a été créé en 2019, suite aux tentatives d'espionnage d'un satellite franco-italien "Athena-Fidus", par un satellite russe. Depuis, l'espace a vu une augmentation de satellites espions et de cybermenace. Le nombre de satellites actifs en orbite a cru de plus de 440%, dont 60% appartiennent à la société américaine Starlink. De plus, il est également développé des armes anti-satellites.

B - Les missions et financement.

Le CDE doit protéger et défendre les intérêts français en orbite. En outre, améliorer l'efficacité opérationnelle, la cohérence, la visibilité et la simplicité de l'organisation et de la gouvernance du spatial de défense du ministère des Armées. Ce dispositif est à la fois un commandement de l'armée de l'Air et de l'espace et un commandement interarmées.

Le CDE incarne la mise en œuvre de la stratégie spatiale de défense.

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

des missions principales sont :

- l'identification et la neutralisation des menaces.
- Suivre les débits en orbites
- la réalisation d'opérations spatiales militaires.
- Concours à la liberté d'accès et d'actions depuis et vers l'espace.

Ce dispositif est amené à relever des défis, notamment de construire une capacité de surveillance de l'espace ainsi qu'une capacité de protection et de défense des intérêts spatiaux de la France. Cela en collaboration avec la direction Générale de l'armement (DGA) et le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES)

de CDE est financé par 6 milliards d'euros initialement prévus, et une enveloppe supplémentaire de 4,8 milliards d'euros.

III - le Centre nationale d'Etudes spatiales (CNES)

- cette agence a de part son statut (a) des missions stratégiques en matière spatiale (B).

a) le statut du CNES.

Le CNES a été créé en 1961 par le Général de Gaulle, afin de faire de la France une puissance spatiale et indépendante dans le contexte de la guerre froide. Le CNES est sous la tutelle des ministres chargés de la défense, de l'espace et de la recherche. C'est un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC). Cette agence est à la fois agence de programme, centre technique et opérateur spatial. Il permet au gouvernement français de définir et mettre en œuvre sa stratégie spatiale, ainsi que de déployer les politiques publiques du secteur spatial.

Son organisation et son fonctionnement est prévue dans le code de la recherche aux articles R-331-1 à R331-3.

Cette agence fait partie des principales puissances spatiales, ainsi que des principaux contributeurs de la politique spatiales européennes.

B) Les principales missions du CNES.

Le CNES a quatre objectifs:

- Maintenir et renforcer l'autonomie stratégique
- Soutenir et faire rayonner l'excellence scientifique française
- Soutenir la compétitivité de l'écosystème spatial
- S'engager pour un monde durable.

Il permet de définir et mettre en œuvre la stratégie spatiale française.

SIGNATURE.

6..18..

